

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 07 décembre 2024

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres se réunira en session ordinaire le :

Jeudi 05 décembre 2024 à 18 h 30 en Mairie d'ONDRES

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 07 novembre 2024.

Lecture des décisions prises par Madame le Maire.

2024-12-01 - Vente des lots du Lotissement communal du Claous

2024-12-02 - Réalisation de la voie verte sur ONDRES par la Communauté des Communes du SEIGNANX – acquisitions foncières

2024-12-03 - Office National des Forêts : programme d'assiette des coupes de bois à réaliser en 2025

2024-12-04 - Office National des Forêts : programme des travaux à réaliser en 2025.

2024-12-05- Adhésion à l'Association Nouvelle-Aquitaine des achats publics responsables (3AR).

2024-12-06 - Actualisation de la tarification des droits de place marché

2024-12-07 - Avis sur la dérogation au repos dominical 2025

2024-12-08 - Attribution de participations scolaires

2024-12-09 - Création de trente-six (36) emplois permanents comprenant : 17 emplois d'adjoints d'animation principaux de 2ème classe à temps non complet, 14 emplois d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet et non complet, 2 emplois d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe à temps complet et non complet, 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet ; emplois de catégorie hiérarchique C, ainsi qu'1 emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps complet, et 1 emploi d'ingénieur à temps complet emplois de catégorie hiérarchique A. Emplois justifiés par les besoins des services. Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)

2024-12-10 - Convention autorisant l'autorité territoriale à signer la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service Emploi Remplacement du Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes (CDG40).

2024-12-11 - Autorisation donnée à Madame le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au budget 2025 dès le 1^{er} janvier dans la limite des crédits ouverts au budget précédent

Questions diverses.

Fait à Ondres, le 29 novembre 2024

Éva BELIN,

Maire d'ONDRES

